FIDUCIE DU QUÉBEC



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT

MAY 26 1977

MCGILC UNIVERSITY



1976 — 14e Rapport annuel pour l'exercice financier

terminé le 31 décembre 1976.



Faits Saillants

	1976	1975	AUGMENTATION %
REVENUS	35,443,000	31,825,000	11.4
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION PAR ACTION *	1,009,000 728	655,000 5.77	54.0 26.2
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE PAR ACTION *	746,000 5.38	506,000 4.46	47.4 20.6
ACTIF	314,332,000	288,274.000	9.0
PART DES ACTIONNAIRES PAR ACTION**	15,870,000 105.80	15,124,000 100.83	4.9 4.9
BIENS ADMINISTRÉS	1,472,000,000	1,210,000,000	21.6

^{*}calculé sur la moyenne pondérée des actions entièrement libérées.

Table des matières

pa	age
Le Conseil d'administration La direction	2
Message du président	3
État consolidé des revenus et dépenses État consolidé des bénéfices non répartis	5
Bilan consolidé	6
Notes aux états financiers consolidés	8
Sommaire des cinq dernières années	10
Rapport du directeur général	12
Nos services Nos bureaux	16



^{**}calculé sur le nombre d'actions émises au 31 décembre

*Jean-Paul Léonard

notaire

Président du conseil Administrateur Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins

*Jean-Marie Couture

adm. a. Président

Jean-Charles Dion

1er vice-président Directeur, Caisse populaire St-François-d'Assise de Québec

*François Richard

c.a.

2e vice-président Directeur général, Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desiardins

Marcel Bergeron

Directeur, Caisse populaire Taschereau, Abitibi Administrateur Union régionale de l'Ouest Québécois des Caisses populaires Desjardins

Georges A. Bertrand

Directeur, Caisse populaire L'Epiphanie.

Président Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desiardins.

*Raymond Blais

c.a.

Directeur général, Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins

Jean-Marie Bujold,

Madore, Bujold, Lagacé, Leblanc et Associés Président Union régionale de Gaspé des Caisses populaires Desiardins

Bernard Dagenais

avocat

Dagenais et Dagenais Vice-président Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins

Nicolas Hallé

Directeur, Caisse populaire St-Robert de Rimouski Administrateur Union régionale de Rimouski des Caisses populaires Desiardins

*Georges O. Langlois notaire

Langlois et Labonté Vice-président Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins

Rosario Rainville

Directeur, Aide sociale Président Union régionale de Chicoutimi des Caisses populaires Desjardins

André René

Directeur, Caisse populaire de Victoriaville Administrateur Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desiardins

Roger Roy

Pharmacien propriétaire Président Union régionale de Sherbrooke des Caisses populaires Desjardins

*Gaston St-Roch

Directeur, Caisse populaire Bourg-Joli de St-Hyacinthe Président Union régionale de St-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins

*Membre du comité exécutif

la direction

Président du conseil

Jean-Paul Léonard, notaire

Président

Jean-Marie Couture, adm. a.

Directeur

général Marcel Lizée, b.a., II.I.

Directeurs généraux adjoints

Yvan Drouin, b.a., I.s.c., c.a. Services de prêts

Michel Dumas, b.a., maîtrise en relations publiques Service des communications

Paul Gauthier, b.a., maîtrise sciences économiques Services de placements

Jacques Léger, c.a. Services de contrôle

Raymond A. Reid, b.sc.com. Services fiduciaires

Jean-Marc Roy, b.a., I.sc.com. Services immobiliers

Secrétaire

Guy Vallée, b.a., II.I., d.s.a.

Directeurs de service

Reynald Audet, b.a., m.sc.sociales Economiste

Denis Bédard, e.a. Evaluation

Renald Boissonneault, m.a. (psy.) Ressources humaines

Jacques Brunelle, b.sc.com., Courtage immobilier régional

André Daigneault, b.a. Prêts hypothécaires

Jean-Pierre Duguay, b.a., l.sc.com. Plans d'épargne et impôt

Gilles Dupuis, b.a., II.I., m.b.a. Fiducies corporatives et personnelles

André Emond Courtage immobilier régional

Jacques Filion, b.a., m.a., m.b.a. Courtage immobilier, Expansion

Michel Juneau, b.a., c.s.a. Vérification interne

Guy Kavanagh, b.s.c., c.s.a., c.a. Services comptables

Pierre Lagueux, b.a., m.a. Recherche

Michel Lecompte Services administratifs Georges Lopresti, I.sc.com., c.f.a. Gestion de portefeuilles

Jean-Claude Lupien Administration du Courtage immobilier

Ghislain Matte Courtage immobilier régional

Claude Mayette, b.com. Représentation régionale

Michel Nolin, c.a. Analyses économiques et financières et Budget

Michel Renaud, m.sc.com. Représentation régionale

Réjean Ruest, b.sc.adm., c.a. Vérification interne

Paul Tétreault, b.sc. Informatique

Gilles Tremblay, m.sc.com. Fonds garanti et fonds propre



Jean-Marie Couture

Introduction

L'année 1976 a constitué une autre étape importante pour la Fiducie du Québec. On trouvera, ci-contre, des commentaires sur les événements qui ont caractérisé les douze derniers mois alors que notre directeur général analysera, dans les pages suivantes, les états financiers proprement dits.

L'économie canadienne en 1976

L'économie canadienne a évolué dans un contexte plutôt rigide tout au cours de 1976 à cause de la politique économique du gouvernement fédéral au niveau notamment des normes établies par la régie anti-inflation et de la politique monétaire pratiquée par la Banque du Canada.

Or, malgré les nombreux inconvénients de ce programme de contrôle, il faut néanmoins reconnaître que les pressions inflationnistes se sont atténuées puisque l'indice des prix à la consommation a connu une hausse moyenne de 7.5% en 1976, comparativement à 10.8% en 1975. Par contre. le taux de chômage s'est accru tant au Canada qu'au Québec mais c'est dans notre province que la situation est plus sérieuse avec un taux moyen de chômage de 8.8%. Par ailleurs, le secteur de la construction domiciliaire a connu une activité soutenue et les mises en chantiers ont atteint le niveau record de 273,000 nouvelles unités de logement, soit 18.0% de plus qu'en 1975. Enfin, la politique monétaire de la Banque du Canada ne s'est assouplie qu'à la toute fin de 1976 de sorte que les taux d'intérêts sont demeurés plutôt stables jusqu'en fin d'année soit jusqu'au moment où le taux d'escompte a connu deux baisses successives. Ces facteurs internes, conjugués aux incertitudes sur

le plan international, expliquent la reprise somme toute très modérée qu'a connue l'économie canadienne en 1976.

Or, malgré ce temps d'arrêt au niveau de l'évolution de l'économie canadienne, la Fiducie du Québec a connu une augmentation appréciable du volume de ses affaires au niveau des services fiduciaires et un accroissement substantiel de ses revenus de placements.

Par contre, nous considérons comme un phénomène transitoire le fait que le secteur du courtage immobilier a connu une diminution de ses revenus par rapport à ceux de l'an passé. Nous avons, en effet, complété, à l'automne de 1976, un programme qui permettra une utilisation optimum des ressources humaines et matérielles dont nous disposons dans ce domaine. Ce secteur devrait donc connaître d'excellents résultats en 1977.

Nouveaux administrateurs

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en mars 1976, MM. Rosario Rainville, Nicolas Hallé, Marcel Bergeron et Georges-A. Bertrand, ont été élus à notre Conseil d'administration pour représenter les Caisses populaires des régions de Chicoutimi, Rimouski, l'Ouest-Québécois et Joliette.

Nous avons été heureux d'accueillir un délégué du territoire des quatre Unions régionales qui n'étaient pas représentées à notre Conseil d'administration.

Notre siège social au Complexe Desjardins

C'est au début d'avril 1976 que nous avons transféré notre siège social dans la tour du sud du prestigieux Complexe Desjardins.

L'aménagement de notre siège social, à cet endroit, nous a permis d'effectuer un meilleur agencement de nos bureaux et de nos services; notre personnel bénéficie de locaux et d'espaces plus fonctionnels et plus propices à un travail mieux coordonné et plus efficace.

Notre présence au Complexe, avec les autres membres du Mouvement des Caisses populaires Desjardins ayant leur siège social à Montréal, assure de meilleures communications et une collaboration inter-institutionnelle dont on commence déjà à mesurer tous les avantages.

Émission de \$6.3 millions de billets en sous-ordre

Malgré une augmentation substantielle de notre capitalisation qui avait porté cette dernière à \$15 millions à l'automne de 1974, nos possibilités d'accroître nos dépôts garantis étaient limitées en raison du facteur 20/1.

Après étude, notre Conseil d'administration a décidé de se prévaloir d'une nouvelle disposition de la Loi des compagnies de fiducie du Québec et d'émettre \$6.3 millions de billets en sous-ordre, 10½%, échéant le 2 juillet 1981.

Cette émission a été entièrement souscrite et payée par nos actionnaires, les dix Unions régionales, au début de juillet. L'émission de ces billets en sous-ordre est venue, en quelque sorte, accélérer le processus entrepris il y a plus de trois ans maintenant, pour adapter la nature et la structure de nos placements à l'échéancier de nos dépôts qui, on s'en souviendra, avaient connu une substantielle transformation de 1972 à 1973. De plus, il nous sera maintenant possible d'augmenter graduellement le volume de nos dépôts à terme et d'accroître ainsi la rentabilité de ce secteur.

C'est également depuis 1973 que l'on nous promet une nouvelle loi pour les compagnies de fiducie du Québec. Or, si le projet mis de l'avant à ce moment-là marquait un progrès certain sur la législation existante, il-n'en est plus ainsi aujourd'hui, de sorte qu'il faudra sans doute reprendre en grande partie ce projet de loi.

Aussi, nous souhaitons vivement que cette nouvelle législation placera le Québec à l'avant-garde dans ce domaine plutôt que d'être, comme par le passé, un exercice de rattrapage par rapport à la législation d'Ottawa et de l'Ontario.

Les institutions de dépôts dans la perspective du Ministre fédéral des finances et du Conseil économique du Canada

Le secteur des institutions de dépôts a été l'objet d'une sollicitude toute particulière au cours de 1976 puisque deux éminents spécialistes ont prononcé des diagnostics à son sujet.

Ce fut d'abord le Ministre fédéral des finances qui, dans le cadre d'un Livre Blanc publié en vue de la révision prochaine de la Loi sur les banques canadiennes, a voulu déterminer un nouveau cadre d'opération pour toutes les entreprises: banques canadiennes, banques étrangères, compagnies de fiducie et caisses d'épargne et de crédit.

Nous souscrivons d'emblée aux objectifs visant à favoriser le consommateur dans la recherche du meilleur service au meilleur coût; nous affirmons cependant que ce même principe d'égalité doit se retrouver dans les pouvoirs et les moyens accordés aux institutions pour servir leur clientèle.

C'est ainsi que le projet de mettre sur pied un organisme pour opérer un nouveau système de paiements et de le rendre accessible à toutes les entreprises: banques, compagnies de fiducie, caisses d'épargne et de crédit, constitue une application concrète et valable du principe d'égalité dans les moyens de concurrence.

Il en va cependant autrement lorsqu'il est question de réserves obligatoires à maintenir auprès de la Banque du Canada, comme condition d'admission à l'organisme de paiements. Une telle proposition confond les règles nécessaires au contrôle efficace de la politique monétaire par la Banque du Canada avec les normes requises pour assurer la solvabilité et le bon fonctionnement du système de paiements. De plus, ce projet imposerait aux compagnies de fiducie un tel supplément de contraintes que ces dernières seraient nettement défavorisées par rapport aux institutions bancaires.

C'est donc au nom même du principe d'égalité dans les moyens de concurrence, principe dont se réclame le Livre Blanc, qu'il faut refuser les propositions du Ministre des finances à ce chapitre. Il y a également, à ce niveau, un aspect constitutionnel important que l'on semble avoir oublié en bien des milieux.

Au cours de l'automne de 1976, de nombreux mémoires, dont celui de l'Association des compagnies de fiducie du Canada, ont été soumis au gouvernement fédéral en ce sens; il est à espérer que le gouvernement canadien révisera ses vues à ce sujet.

Le second diagnostic nous est venu du Conseil Economique du Canada. Contrairement au Livre Blanc dont les énoncés sont en fonction de la prochaine révision de la Loi sur les banques, donc de portée plus immédiate, le rapport du Conseil Economique du Canada se présente comme une étude plus globale ayant des objectifs à plus long terme par rapport aux rôles actuel et fu-

tue une application concrète et tur des institutions de dépôts.

La thèse centrale de cette étude est ainsi formulée: "pour accroître l'efficacité des institutions de dépôts, il faut assouplir la réglementation à laquelle elles sont soumises et favoriser la concurrence dans les marchés qu'elles desservent" (p.3).

Cette étude du Conseil Economique du Canada est certes le document le plus important publié sur le sujet depuis le rapport de la Commission Porter en 1964.

L'objectif recherché est de permettre au public consommateur d'avoir accès à toute la gamme des services financiers qui correspondent à ses besoins. Or, pour ce faire, le rapport recommande plusieurs mesures qui, si elles étaient appliquées intégralement, modifieraient considérablement non seulement le mode de fonctionnement, mais également la nature même des différentes institutions de dépôts.

Toute l'attention étant actuellement centrée sur le Livre Blanc et la prochaine révision de la Loi sur les banques, il faudra donc attendre un peu plus tard pour accorder à ce rapport toute la considération qu'il mérite.

Qu'il suffise, pour l'instant, de signaler que la lecture de ce document permet d'évaluer tout le potentiel et toute l'envergure du Mouvement des Caisses populaires Desjardins comme réseau capable d'engendrer et de distribuer une multitude de services complémentaires. Pour nous, l'expression "le Trust des Caisses populaires" appliquée à la Fiducie du Québec, a toujours représenté beaucoup plus qu'un simple slogan publicitaire.

Perspectives 1977

L'édition de notre bulletin économique et financier du 15 janvier traite des divers aspects de la conjoncture économique canadienne: marché monétaire et obligataire, taux d'intérêts et marché boursier.

Nous ne prétendons pas que cette étude soit le reflet d'une boule de cristal infaillible mais elle représente une synthèse objective et réaliste dont il faut conclure que la conjoncture économique sera plutôt difficile en 1977.

Déjà, au début de novembre 1976, l'O.C.D.E. avait publié des prévisions plutôt pessimistes par rapport à l'économie canadienne; c'est depuis ce temps-là que la plupart des observateurs avertis incitent le gouvernement canadien à intervenir pour combattre le chômage et atténuer les disparités régionales.

Dans cette perspective, il est donc à prévoir que le programme de contrôle anti-inflation sera révisé sinon complètement transformé au cours de l'année qui débute. On peut croire, à ce propos, que l'on tentera de réduire le taux du chômage même si la conjoncture ne facilitera guère les choses; il y a par contre des chances pour que l'on connaisse une baisse additionnelle dans le taux d'inflation.

C'est dans le but de faciliter la reprise économique que la Banque du Canada est déjà intervenue vigoureusement au niveau de la politique monétaire puisqu'elle a décrété trois baisses successives de son taux d'escompte au cours de la période de novembre 1976 à janvier 1977. Cette décision a entraîné une diminution des taux d'intérêts à court et à long terme; cette tendance, qui devrait se maintenir au cours du premier semestre, constitue certes un facteur positif, en particulier pour le secteur de la construction.

Sur le plan du Québec, la tâche n'en sera pas moins lourde surtout si l'on songe que le contexte économique est toujours fortement influencé par l'environnement politique et vice-versa.

Aussi, c'est un devoir civique, individuel et collectif, de seconder le nouveau gouvernement dans la lourde tâche qu'il entreprend pour assainir l'administration des affaires publiques et relancer l'économie du Québec.

Enfin, sur le plan de l'entreprise, nous sommes confiants que la fidélité de notre clientèle nous permettra de réaliser de nouveaux progrès en 1977.

Conclusion

Au terme de ce message annuel, nous voulons rendre hommage à nos actionnaires, à nos collègues du Conseil d'administration et du Comité exécutif, à notre Directeur général, aux Directeurs généraux adjoints, à nos cadres, bref, à tous nos collaborateurs et membres de notre personnel du siège social et de chacune de nos succursales

Nous avons connu de nouveaux progrès au cours de l'année 1976 et il nous est agréable de souligner, une fois de plus, la contribution de tous à ces succès. Nous souhaitons vivement que l'avancement de la Fiducie du Québec continue d'être un puissant facteur de synergie au niveau du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Le Président,

Menture

Jean-Marie Couture.

Montréal, mars 1977

État consolidé des revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 décembre



	1976	1975
Revenus Revenus de placements	\$ 26,852,000	\$ 24.094.000
Commissions de courtage immobilier	4,388,000	4,506.000
Honoraires et commissions	4,203,000	3,225,000
	\$ 35,443,000	\$ 31,825.000
Dépenses		7.
Intérêts	\$ 24,563,000	\$ 22,593,000
Commissions aux agents d'immeubles Salaires et bénéfices sociaux	2,947,000	2,942,000
Autres dépenses d'opération	3,938,000 2,796,000	3,316.000 2,120.000
Amortissement des immobilisations	124,000	133.000
Amortissement de l'excédent du coût de l'investissement sur		
la valeur comptable des actions de sa filiale	66,000	66,000
	\$ 34,434,000	\$ 31,170,000
Bénéfice d'exploitation avant impôts et		
perte sur réalisation de placements (Par action 1976—\$7.28, 1975—\$5.77)*	\$ 1,009,000	\$ 655.000
Provision pour impôts sur le revenu de sa filiale	40,000	
Bénéfice avant perte sur réalisation de placements	\$ 969,000	\$ 655,000
Perte sur réalisation de placements	223,000	149.000
Bénéfice net de l'exercice	\$ 746,000	\$ 506,000
(Par action 1976—\$5.38, 1975—\$4.46)* * Le bénéfice par action est coloulé sur la mayonne pardérée		
* Le bénéfice par action est calculé sur la moyenne pondérée des actions entièrement libérées.		

État consolidé des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	1976	1975
Solde au début	\$ 124,000	\$ (382.000)
Bénéfice net de l'exercice	746,000	506.000
Solde à la fin	\$ 870,000	\$ 124.000

Bilan consolidé

au 31 décembre



Actif

	1976	1975
Encaisse et certificats de dépôts	\$ 3,400,000	\$ 8.591.000
Titres (note 2)		
Obligations, au coût amorti Gouvernement du Canada	\$ 711,000	\$ 805.000
Provinces canadiennes	33,628,000	32.812.000
Municipalités et commissions scolaires	15,204,000	14.524.000
Corporations	16,679,000	20.197.000
	\$ 66,222,000	\$ 68.338.000
Actions, au coût	960,000	1.000.000
	\$ 67,182,000	\$ 69.338.000
Prêts et dépôts		
Hypothèques	\$ 221,165,000	\$ 190.498.000
Nantissements	200,000	643.000
Billets	4,862,000	7.134.000
Dépôts à terme	6,300,000	
	\$ 232,527,000	\$ 198.275.000
Autres	0.010.000	7,000,000
Comptes et intérêts à recevoir	\$ 8,219,000	\$ 7.026.000
Souscriptions au capital-actions, à recevoir		2.500.000
Immobilisations, moins l'amortissement	1,112,000	526.000
Autres éléments d'actif	443,000	503.000
	\$ 9,774,000	\$ 10.555.000
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable		
des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement (note 3)	\$ 1,449,000	\$ 1,515,000
	\$ 314,332,000	\$ 288,274,000

Signé pour le conseil

Jean-Paul Léonard, administrateur

Jean-Marie Couture, administrateur

Passif

	1976	1975
Dépôts garantis (note 4) Mouvement des Caisses populaires Desjardins	\$ 44,890,000	\$ 58,156.000
Autres déposants	237,273,000	206.860.000
Comptes et intérêts courus à payer	6,614,000	5.984.000
	\$ 288,777,000	\$ 271.000.000
Autres passifs	2,419,000	1.064.000
Solde du prix d'achat des actions de sa filiale (note 5)	966,000	1.086.000
Billets en sous-ordre portant intérêt au taux de 101/2% payable semi-annuellement, échéant le 2 juillet 1981	6,300,000	-
	\$ 298,462,000	\$ 273,150,000

Part des actionnaires

\$ 15,000,000	\$ 12.500.000
	2,500,000
\$ 15,000,000	\$ 15.000.000
870,000	124.000
\$ 15,870,000	\$ 15,124,000
\$ 314,332,000	\$ 288,274,000
	\$ 15,000,000 870,000 \$ 15,870,000

Notes aux états financiers consolidés

pour l'exercice terminé le 31 décembre



	1976	1975
Note 1		
Principes de consolidation		
Les états financiers consolidés ci-joints comprennent les		
comptes de Fiducie du Québec et ceux de sa filiale en		
propriété exclusive — Les Placements Collectifs Inc. les-		
quels comprennent à leur tour les comptes de ses propres		
filiales en propriété exclusive — Valeurs Mobilières Place		
d'Armes Inc. et les Fonds P.E.P. Inc., après élimination des		
transactions inter-compagnies.		
Note 2		
Titres		
Le coût amorti des obligations du Canada, des provinces et		
de celles garanties par les provinces, ajouté à la valeur du		
marché des autres titres donne un total de:	\$ 64,812,000	\$ 65,799,000
Comparé à une valeur aux livres de:	\$ 67,182,000	\$ 69,338.000
Note 3 Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement		
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur	\$1,449,000	\$ 1.515.000
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4	\$1,449,000	\$1.515.000
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis	\$1,449,000	\$1.515.000
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis Les échéances de ces dépôts sont comme suit:		
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis Les échéances de ces dépôts sont comme suit: Moins g'un an	28%	26%
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis Les échéances de ces dépôts sont comme suit:		26%
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis Les échéances de ces dépôts sont comme suit: Moins d'un an Un an à cinq ans	28%	26%
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis Les échéances de ces dépôts sont comme suit: Moins d'un an Un an à cinq ans Les actifs détenus pour garantir ces dépôts sont:	28% 72%	26% 74%
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis Les échéances de ces dépôts sont comme suit: Moins c'un an Un an à cinq ans	28% 72%	26% 74%
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis Les échéances de ces dépôts sont comme suit: Moins g'un an Un an à cinq ans Les actifs détenus pour garantir ces dépôts sont:	28% 72%	26% 74% \$ 7,116,000
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis Les échéances de ces dépôts sont comme suit: Moins d'un an Un an à cinq ans Les actifs détenus pour garantir ces dépôts sont: Encaisse et certificats de dépôts Titres	28% 72% \$ 3,293,000 59,792,000	26% 74% \$ 7,116,000 62.330.000
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis Les échéances de ces dépôts sont comme suit: Moins d'un an Un an à cinq ans Les actifs détenus pour garantir ces dépôts sont: Encaisse et certificats de dépôts	28% 72% \$ 3,293,000 59,792,000 216,825,000	26% 74% \$ 7,116,000
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis Les échéances de ces dépôts sont comme suit: Moins d'un an Un an à cinq ans Les actifs détenus pour garantir ces dépôts sont: Encaisse et certificats de dépôts Titres	28% 72% \$ 3,293,000 59,792,000	26% 74% \$ 7,116,000 62.330.000
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de sa filiale à la date d'acquisition, moins l'amortissement Cet excédent est amorti par des imputations annuelles de \$66,000 contre les résultats consolidés, s'échelonnant sur une période de 25 ans commencée en 1974. Note 4 Dépôts garantis Les échéances de ces dépôts sont comme suit: Moins d'un an Un an à cinq ans Les actifs détenus pour garantir ces dépôts sont: Encaisse et certificats de dépôts Titres Hypothèques	28% 72% \$ 3,293,000 59,792,000 216,825,000	26% 74% \$ 7,116,000 62.330,000 190,061,000



	1976	1975
Note 5 Solde du prix d'achat des actions de sa filiale		
Ce montant ne porte pas intérêt et il est remboursable par huit versements annuels de \$120,000 et un dernier		
versement de \$6,000 échéant le premier mai 1985.	\$ 966,000	\$ 1.086.000

Note 6 Engagements

Les engagements contractuels relatifs aux baux de Fiducie du Québec pour les cinq prochaines années totalisent \$3,012,000.

Les engagements de prêts hypothécaires non déboursés sont de \$10.649.000.

Note 7 Impôt sur le revenu

A cause de pertes encourues dans les années antérieures, Fiducie du Québec n'a pas d'impôt à payer au 31 décembre 1976.

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Fiducie du Québec

Nous avons vérifié les états consolidés des revenus et dépenses et des bénéfices non répartis de Fiducie du Québec et de sa filiale pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 ainsi que son bilan consolidé à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres, ces états financiers consolidés présentent fidèlement les résultats des opérations de la compagnie et de sa filiale pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 ainsi que l'état véritable et exact de leurs affaires à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Samson, Bélair & Associés Comptables agréés

Montréal, ce 17 février 1977.

Sommaire des cinq dernières années



Revenus et dépenses

nevenus et depenses			\$ millions		
	1976	1975	1974	1973	1972
Revenus					
Honoraires et commissions	4.2	3.2	2.9	2.8	2.1
Commissions nettes de courtage immobilier	1.4	1.6	1.8	1.2	0.8
Revenus nets de placement	2.3	1.5	0.7	0.9	1.2
	7.9	6.3	5.4	4.9	4.1
Dépenses					
Salaires et bénéfices	3.9	3.3	3.2	3.3	3.0
Autres dépenses d'opération	3.0	2.4	2.4	2.5	1.9
	6.9	5.7	5.6	5.8	4.9
Bénéfice (perte) d'exploitation avant le poste suivant	1.0	0.6	(0.2)	(0.9)	(0.8)
Profit (perte) sur			-		
réalisation de placements et		72.77			
provision pour impôt	(0.3)	(0.1)	_	1.0	0.5
Bénéfice (perte) net(te) de l'exercice	0.7	0.5	(0.2)	0.1	(0.3)

Personnel

	1976	1975	1974	1973	1972
Employés salariés	270	254	274	296	355
Agents d'immeubles	220	181	164	152	108
Personnel	490	435	438	448	463

_					
1-2	ITC.	sai	П	ar	ite
		OCL	ш		

		\$ millions		
1976	1975	1974	1973	1972
267	222	213	210	119
58	54	48	62	23
159	145	137	141	112
818	676	535	446	388
144	73	. 21	20	16
85	78	93	57	37
1,916	1,258	672	512	432
	267 58 159 818 144 85	267 222 58 54 159 145 818 676 144 73 85 78	1976 1975 1974 267 222 213 58 54 48 159 145 137 818 676 535 144 73 21 85 78 93	1976 1975 1974 1973 267 222 213 210 58 54 48 62 159 145 137 141 818 676 535 446 144 73 21 20 85 78 93 57

	*			1	•		
K	ier	15	ac	m	ın	IST	rés

Diens auministres			\$ millions		
	1976	1975	1974	1973	1972
Biens en gestion	1157	921	714	629	551
Dépôts garantis	289	271	274	269	239
Actif de la Fiducie	26	18	17	6	4
Total des biens administrés	1,472	1,210	1,005	904	794

Marcel Lizée

C'est avec une légitime fierté que nous présentons nos états financiers pour l'année 1976. Pour la première fois de son histoire, notre Société termine son exercice financier avec un bénéfice d'exploitation de \$1 million.

La Fiducie du Québec a réalisé de notables progrès en 1976 et ce, non seulement sur le plan financier, mais également dans la croissance de ses affaires et dans son organisation, comme nous en ferons état ci-après.

Revenus

Nos revenus d'exploitation sont passés de \$31.8 millions à \$35.4 millions. Ceci comprend les honoraires facturés par nos services fiduciaires, les commissions perçues par notre courtage immobilier et les intérêts encaissés sur nos placements.

Les honoraires perçus par nos services fiduciaires ont atteint \$4.2 millions par rapport à \$3.2 millions l'an dernier. Notre rythme de croissance est donc passé de 10% en 1975 à 31% en 1976 et ceci conformément à la planification que nous avions annoncée dans notre rapport annuel de l'an dernier. Nous prévoyons pouvoir maintenir ce rythme de croissance à environ 25% au cours des prochaines années.

En ce qui concerne nos revenus de placements, ils ont atteint \$26.9 millions pour nous donner un revenu net, après avoir payé nos intérêts sur dépôts, de \$2.3 millions soit \$800,000. ou 53% de plus que l'an dernier. Le rendement de notre fonds garanti s'est considérablement amélioré au cours de 1976 ainsi que nos revenus fonds propre, suite au versement de la dernière tranche de notre capitalisation.

Par contre, nos commissions ont diminué dans le secteur du courtage immobilier. Cette perte d'élan avait commencé à se faire sentir en 1975 et se situe surtout au niveau des mandats de location. Nos commissions nettes de courtage immobilier s'élevaient, il y a cinq ans, en 1972, à \$800,000.; elles grimpaient à \$1.8 million en 1974 pour descendre à \$1.6 million en 1975 et à \$1.4 million en 1976.

Nous avons procédé en 1976 à une révision en profondeur de l'organisation de notre division courtage immobilier. Nous avons doté ce service d'un état-major susceptible d'épauler notre équipe de gérants et d'agents immobiliers et de les libérer du travail administratif afin de pouvoir se consacrer plus exclusivement à la recherche et l'exécution de mandats de courtage. Nous avons également complété notre équipe de gérance. Nous crovons que cette organisation sera de nature à nous permettre de récupérer assez rapidement le terrain perdu. Cette relance devrait débuter dès 1977 malgré une conjoncture immobilière qui s'annonce moins favorable que les années précédentes.

Dépenses

Nous avions réussi, au cours des trois années précédentes, à comprimer nos dépenses au point de les stabiliser à environ \$5.7 millions en dépit de l'augmentation de notre volume d'affaires et du phénomène de l'inflation.

Nous n'avons pu répéter cet exploit en 1976 pour plusieurs raisons dont notamment notre déménagement au Complexe Desjardins, l'augmentation substantielle de notre volume d'affaires dans le secteur fiduciaire qui a produit un accroissement du nombre de nos employés. Nos salaires et frais d'opération sont donc passés en 1976 de \$5.7 à \$6.9 millions.

Nos dépenses ont cependant diminué, prises en pourcentage de nos revenus; c'est là d'ailleurs la réalisation d'un objectif sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années.

DÉPENSES EN % DES REVENUS NETS

	1976		1972	
	millio \$	ns %	millio \$	ons %
Revenus Frais	7.9	100%	4.1	100%
de personnel Frais	3.9	49%	3.0	73%
d'exploitation	3.0	38%	1.9	47%
Total	6.9	87%	4.9	120%

Nous avons ainsi réussi, au cours des cinq dernières années, à réduire nos frais de personnel de 73% à 49% des revenus et les autres frais d'exploitation de 47% à 38% des revenus. Nos efforts vont se poursuivre en ce sens et nous espérons réussir, au cours des cinq prochaines années, à réduire davantage le ratio de nos frais de personnel afin de le porter à un pourcentage inférieur à 40% des revenus.

Bénéfices

L'exercice financier 1976 se termine donc par un bénéfice d'exploitation de \$1 million ou 13% des revenus nets, par rapport à \$655,000. ou 9% des revenus nets l'an dernier.

Comme l'an dernier, notre Conseil d'administration a jugé opportun d'affecter une partie de ces profits à la vente de placements à perte en vue de raccourcir l'échéance de notre portefeuille et en augmenter le rendement. Cette manoeuvre a un effet d'étalement en ce sens qu'elle soustrait des profits de l'année 1976 pour les répartir, par une augmentation de rendement, sur 1977 et les années subséquentes.

Ces pertes sur disposition de placements plus les provi-

sions pour prêts hypothécaires et immeubles repris totalisent \$223,000.

Notre bénéfice net, après provision pour impôt et les susdites pertes, se solde à \$746,000, soit \$240,000 de plus que l'an dernier. Ce profit porte donc nos bénéfices non répartis à \$870,000.

Bilan

Le total de notre actif est passé de \$288 millions à \$314 millions. L'investissement de cet actif est concentré en prêts hypothécaires et en obligations. Nous cherchons d'année en année, à réduire le volume de notre portefeuille obligataire afin d'augmenter celui des prêts hypothécaires, Ainsi, notre portefeuille obligataire a diminué de \$1.8 million et celui des prêts hypothécaires a augmenté de \$30 millions pour atteindre \$221 millions, soit 70% de nos actifs. Ceci traduit notre objectif d'investir une très forte proportion de nos dépôts garantis en prêts hypothécaires afin de favoriser le développement domiciliaire dans toutes les régions du Québec.

Le volume de nos dépôts garantis était demeuré relativement stable depuis 1973 étant plafonné à environ \$270 millions afin de respecter la norme voulant que les dépôts n'excèdent pas l'équivalent de 20 fois l'avoir net d'une compagnie de fiducie. La croissance de nos dépôts a repris en 1976 pour passer de \$265 millions à \$282 millions, soit une augmentation de \$17 millions, Ceci a été possible grâce à l'émission de \$6.3 millions de billets en sous-ordre.

La Fiducie du Québec s'est en effet prévalue en 1976 des nouvelles dispositions législatives lui permettant de procéder à l'émission de billets en sous-ordre, lesquels peuvent être considérés l'équivalent d'une capitalisation pour les fins du calcul du facteur 20/1 plus haut mentionné. Cette émission a été souscrite en totalité par les Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

Quant à notre capitalisation, elle demeure toujours à \$15 millions et le dernier versement de \$2,500,000. fut effectué comme convenu le 15 juin 1976. Cette capitalisation, plus les bénéfices non distribués, portent l'avoir net des actionnaires à \$15,870,000.

Biens administrés

Le tableau de la page 11 donne le détail de nos biens administrés qui s'élèvent à \$1,472,000,000, soit une progression de \$262 millions au cours de l'année. Nos biens en gestion dépassent le milliard, suite à l'accroissement de nos affaires dans le domaine des services fiduciaires.

A noter, au tableau ciaprès, la corrélation qui existe entre l'accroissement survenu au cours des cinq dernières années de nos biens sous gestion et celui de nos revenus honoraires.

	1972	1976	Ecart %
Biens		(\$ millions)
sous gestion	551	1,157	110%
Honoraires	2.1	4.2	100%
Frais de personnel	3.0	3.9	30%

Par contre, la masse salariale, le principal poste de dépenses relatif à l'administration de ces biens sous gestion, n'a augmenté que de 30% au cours de la même période. Ceci a permis à la Fiducie de finalement atteindre en 1976 un niveau de revenus honoraires dépassant celui des frais de personnel.

Les services

Prêts hypothécaires

Notre politique vise dans le secteur des prêts hypothécaires à favoriser à la fois le petit prêt domiciliaire, à répartir nos disponibilités dans toutes les régions économiques du Québec et à passer par l'intermédiaire des caisses populaires grâce au système P.C.P.

A l'étude de nos statistiques, il ressort que 92% de nos prêts sont de la catégorie de l'unifamilial, duplex et triplex. Notre moyenne est actuellement de \$22,000 par prêt.

Nous comptons faire, au cours de 1977, pour notre compte et celui de nos clients, pour environ \$100 millions de nouveaux prêts hypothécaires; ce secteur constitue donc une activité majeure de la Fiducie.

Plans d'épargne

La progression de la Fiducie du Québec dans le domaine des plans d'épargne retraite et logement est impressionnante.

	1976	1975	1974
	(\$	millions	3)
ne d'énarana	144	72	21

Face à cette croissance, nous avons mis sur pied une organisation susceptible d'absorber un volume de plus en plus considérable dans ce secteur et de faire l'analyse de l'évolution du marché afin d'être en mesure de prévoir et précéder les diverses tendances.

Fonds Desjardins

Le rôle de notre société de fiducie dans le domaine des fonds mutuels fait actuellement l'objet d'une réflexion approfondie. Notre mission première c'est de représenter les participants et veiller à la protection du pouvoir d'achat de leurs épargnes. Comment cependant réaliser ce défi

dans une conjoncture aussi défavorable que celle que nous traversons, même si généralement la performance de nos fonds mutuels se compare avantageusement avec celle des autres fonds similaires.

Cette question est d'autant plus angoissante que l'actif des fonds mutuels faisant partie de l'Association Canadienne des fonds mutuels a, suivant les statistiques publiées par cette dernière, diminué de \$2.7 milliards à \$1.7

milliard de 1972 à 1975, soit une diminution de 37%.

Face à cette réalité, nous avons procédé à une enquête marketing très élaborée afin de mieux connaître les objectifs et les besoins de nos participants et d'être en mesure de proposer prochainement des solutions appropriées.

Impôt sur le revenu

Nous avons offert en 1976, avec le concours d'une quarantaine de caisses, à titre expérimental, un service infor-



De gauche à droite, Me Jean-Paul Léonard, M. Jean-Marie Couture et Me Marcel Lizée.

matisé de préparation de rapports d'impôt. Une enquête marketing a révélé que les clients qui ont utilisé ce service se sont déclarés à 96% satisfaits et désireux de l'utiliser à nouveau en 1977. Nous avons, en conséquence, décidé d'étendre ce service à quelque cent caisses en 1977 en vue de parfaire notre expérience et nous préparer à l'offrir avec toute l'efficacité voulue dans toute l'étendue du Québec dès 1978.

Services immobiliers

Nous avons pris l'initiative en 1976 de lancer Immeubles Pop un journal distribué dans les caisses populaires et annonçant diverses propriétés que nous avons mandat de vendre. A chaque édition de ce journal, la demande a dépassé la quantité imprimée.

Revue cinq ans

Nous produisons en page 10 du présent rapport un tableau donnant le sommaire des revenus et dépenses des cinq dernières années. Ce tableau démontre éloquemment les progrès qui ont marqué la Fiducie depuis 1972.

Tous les secteurs de la Fiducie ont fait l'objet d'une transformation profonde au cours de cette période. Ce fut d'abord notre capitalisation qui était de \$4 millions en 1972 et qui a été portée à \$15 millions en 1974. Ce fut ensuite l'émis-

sion de \$6.3 millions de billets en sous-ordre réalisée cette année.

Grâce à l'amélioration de notre rentabilité, tous les déficits accumulés ont été effacés et notre surplus approche maintenant le \$1 million.

Nous avons également, au cours de cette période, abandonné graduellement nos structures fonctionnelles pour nous doter d'une structure par produits. Nos cadres se sentent, en conséquence, plus responsables des résultats sur lesquels ils ont maintenant un contrôle plus direct.

Nous nous sommes dotés d'un service de prix de revient afin de nous permettre de prendre nos décisions en fonction de nos centres de profits et d'éviter d'affecter nos ressources rares et précieuses dans les secteurs de moindre rendement.

Le rôle de nos succursales a été complètement transformé; tous nos services, sauf le courtage, ont été transférés au siège social, et ce, en fonction de notre nouvelle stratégie de développement qui considère les caisses populaires comme le réseau fondamental du Mouvement. Nous continuons, en conséquence, à adapter graduellement nos services en vue de leur permettre de jouer un rôle complémentaire et supplétif à ceux offerts par les caisses populaires.



Enfin, au cours de la même période, nous avons procédé à la constitution d'une équipe de cadres possédant la formation, l'expérience, le potentiel et le dynamisme nécessaires pour non seulement collaborer aux transformations plus haut mentionnées, mais également pour réaliser et maîtriser l'essor fantastique que la Fiducie du Québec s'apprête à connaître au cours des prochaines années.

Ressources humaines

Il convient de souligner la collaboration inlassable de nos 270 employés salariés et de nos 220 agents d'immeubles qui ont contribué à l'essor de la Fiducie. Nous tenons à leur manifester toute notre appréciation.

Nous avons consacré

beaucoup d'énergie au cours des dernières années à la constitution de cette équipe. Il s'agit maintenant d'entrer dans une nouvelle phase et d'oeuvrer en vue de développer un véritable esprit d'équipe et fondre les efforts individuels en un effort commun, de façon à ce que l'énergie totale soit supérieure à la somme des énergies individuelles déployées. Nos succès futurs dépendront incontestablement de notre capacité à motiver notre personnel et à polariser nos énergies vers la réalisation des objectifs corporatifs.

Planification

Tout ce cheminement des dernières années nous mène aujourd'hui à la phase cruciale qui consiste en l'élaboration d'un plan à long terme de développement de l'entreprise. Il s'agit d'un travail difficile qui ne peut pas se faire rapidement. Cela implique une réflexion approfondie sur l'orientation de chacun de nos services et cette réflexion doit être appuyée par des analyses de marché scientifiquement préparées. Il s'agit également d'assurer une corrélation entre le développement de chacun de nos services afin de permettre un meilleur effet de synergie. Chaque service doit dynamiser les autres et être dynamisé en retour.

Pour nous, la planification consiste à préciser ce que l'on voudrait que la Fiducie du Québec soit dans un avenir déterminé et à prendre les moyens pour le réaliser. Il s'agit en somme de savoir où l'on veut aller et quel chemin l'on

doit prendre pour y arriver.

La planification nous apparaît donc comme un instrument pour être l'artisan de notre avenir au lieu d'en être la victime ou le témoin impuissant. Nous croyons que ce travail de planification en cours est susceptible de transformer davantage notre entreprise et de lui donner, au cours des cinq prochaines années, une impulsion qui dépassera de beaucoup l'essor tout de même assez extraordinaire que nous avons connu au cours des cinq dernières années.

Le Directeur général

Merge

Montréal, mars 1977



Nos services



Services fiduciaires

- Fiduciaire en vertu d'acte de fiducie
- Fiduciaire et régistraire d'émissions d'obligations
- Agent de transfert et régistraire
- Agent payeur de dividendes et d'intérêts sur obligations
- Gestion de fonds d'amortissement
- Dépositaire et agent d'entiercement
- Fiduciaire de régime enregistré d'épargne-retraite
- Fiduciaire de régime enregistré d'épargne-logement
- Fiduciaire pour plan de participation différée aux

bénéfices

- Agent payeur de prestations pour programmes d'avantages sociaux
- Fiduciaire pour conventions d'assurance d'affaires
- Dépositaire et fiduciaire pour compagnies d'assurance non-résidentes
- Agent d'encaissement de souscriptions publiques
- Exécuteur testamentaire et fiduciaire
- Administrateur ou agent des héritiers
- Agent ou procureur d'exécuteurs testamentaires
- Gestion d'actifs de succession
- · Curateur aux biens.

Services financiers

- Gestion de portefeuilles
- Fonds Desjardins
- Prêts hypothécaires
- Garde de valeurs
- Dépôts à terme (fonds garanti)
- Dépôts de fonds à court et moyen terme (fonds garanti)
- Gestion de caisses de retraite
- Prêts sur nantissement de valeurs
- Financements spéciaux
- Courtage hypothécaire
- Arbitrage
- Conseiller économique et financier

Services immobiliers

- Courtage immobilier
- Evaluation d'immeuble
- Conseiller en placement immobilier

Nos bureaux

Siège social

Montréal
1 Complexe Desjardins

Case Postale 34 Bureau 1422

Succursales Québec

Dollard-des-Ormeaux 4876 Montée des Sources

Ville d'Anjou 8001 boulevard Les Galeries d'Anjou Bureau 231

Joliette

80 Place Bourget nord

Laval

1 Place Laval Bureau 144

Ste-Adèle

1981 boulevard Ste-Adèle

Montréal

5005 Jean-Talon ouest

Longueuil

460 St-Charles ouest Bureau 202

St-Hyacinthe

3100 boulevard Laframboise Bureau 203 Sherbrooke

1845 rue King ouest

Granby

398 rue Principale

Trois-Rivières

1240 rue Royale Bureau 212

Québec

250 rue Grande-Allée ouest

Chicoutimi

1 Place du Royaume Boulevard Talbot Ontario

Ottawa

Edifice de la Fédération des Caisses populaires de l'Ontario Limitée

18 rue Augusta

Nouveau-Brunswick

Caraquet

Edifice de la Fédération des Caisses populaires Acadiennes Limitée

Ile-du-Prince Edouard

Charlottetown 132 rue Kent



FIDUCIE DU QUÉBEC



1, COMPLEXE DESJARDINS MONTRÉAL, PROV. DE QUÉBEC, CANADA H5B 1E4